

## Lieux des soirées

### CAHORS

Maison des Associations

- Espace Clément Marot - place Bessières

### FIGEAC

Salle Roger Laval - rue Victor Delbos -

### SOUILLAC

Salle Du Bellay - avenue de Sarlat -

### GOURDON

Salle des Pargueminiers - boulevard des Martyrs -

### BRETENOUX

Salle Ayroles - avenue de la Libération -

Intervention d'un(e) spécialiste sur le thème de la soirée puis échanges avec le public.

Retrouvez les informations associatives sur le site : [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr) rubrique « politiques publiques » : jeunesse/sports/vie associative

**Chaque soirée se terminera par un temps de convivialité**

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
et de la Protection des Populations

Pôle associatif : Cité sociale - 304, rue Victor HUGO  
- CS 80228 - 46004 - CAHORS cédex 9

Tel : 05.65.20.56.00 Mél : [ddcspp@lot.gouv.fr](mailto:ddcspp@lot.gouv.fr)

I.P.N.S.



## Pôle Associatif

MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION  
DES ASSOCIATIONS DU LOT

SOIRÉES  
D'INFORMATION  
À L'ATTENTION  
DES BÉNÉVOLES  
ET RESPONSABLES  
ASSOCIATIFS

**Année 2014**

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
et de la Protection des Populations  
- Pôle associatif -

CES SOIRÉES D'INFORMATION SONT GRATUITES ET OUVERTES À TOUS

## THÈMES DES SOIREEES D'INFORMATION

### CAHORS

**La recherche de financements privés**  
*Mardi 18 février 2014 de 19h à 21h30*

**Les organisateurs de spectacles occasionnels :  
nouvelle convention collective du spectacle vivant**  
*Jeudi 13 novembre 2014 de 19h00 à 21h30*

### FIGEAC

**L'organisation de séjours de mineurs avec  
hébergement par des associations sportives :  
réglementation et recommandations**  
*Mardi 15 avril 2014 de 19h à 21h30*

**La communication associative :  
fondamentaux et tour d'horizon des supports**  
*Mardi 9 décembre 2014 de 19h à 21h30*

### BRETENOUX

**Comment élaborer le budget prévisionnel  
d'une action? d'une association?**  
*Lundi 13 octobre 2014 de 19h à 21h30*

### GOURDON

**« Proj'assoc » : un logiciel de comptabilité simple**  
*Lundi 27 janvier 2014 de 19h à 21h30*

### SOUILLAC

**Les responsabilités juridiques  
des dirigeants associatifs**  
*Mardi 23 septembre 2014 de 19h à 21h30*